



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

**Évaluation périodique du programme de
Baccalauréat en économie (B. Sc.)
RÉSUMÉ**

Faculté d'administration

9 mai 2016

Le programme de Baccalauréat en économie de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Le programme de baccalauréat en économie est un programme multidisciplinaire. Il a pour objectifs de permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une formation générale en économie le préparant à intervenir, en tant qu'économiste, dans différents milieux et différentes sociétés; d'acquérir une connaissance minimale et critique des différentes approches de l'économie; d'acquérir une vue d'ensemble des problèmes humains, sociaux et individuels, et d'être en mesure de situer l'économie dans cet ensemble afin de devenir une agente ou un agent social efficace; de développer un esprit scientifique lui permettant non seulement de comprendre les problèmes économiques, mais encore de proposer des solutions concrètes; d'acquérir les éléments de formation dans un champ spécifique de l'économie ou de l'administration en choisissant une concentration appropriée; d'acquérir, dans une perspective d'éducation continue, des méthodes d'apprentissage lui permettant de mettre constamment à jour sa formation d'économiste. Ces objectifs initiaux ont été révisés par les membres du CEP afin de mieux répondre à l'évolution de cette discipline.

L'approche du programme en est une par objectifs. Le modèle d'apprentissage repose en grande partie sur l'utilisation de cours magistraux. Il requiert que l'étudiante ou l'étudiant réalise des lectures obligatoires, des exercices, qu'il ou elle participe à des discussions et à des débats en classe qui le feront cheminer. L'utilisation de laboratoires et d'ateliers occupent aussi une grande place dans les modalités d'enseignement et permettent à l'étudiante ou l'étudiant d'intégrer des concepts abstraits à des situations concrètes.

Le programme actuel de baccalauréat en économie est composé de six cheminements dont un sans concentration, un avec une concentration en microéconomie appliquée; un incluant une concentration en macroéconométrie, un incluant une concentration en développement économique; un incluant une concentration en économie politique et un incluant une concentration en administration offrant le choix d'un module parmi cinq : finance, marketing, gestion des systèmes d'information et de gestion, management et ressources humaines, fiscalité et comptabilité. Il comporte 90 crédits : 54 crédits de cours obligatoires du tronc commun auxquels s'ajoutent 27 crédits d'activités de concentration et 9 crédits d'activités pédagogiques au choix. Les cours sont dispensés sur une période de trois années, à raison de 30 crédits par année universitaire.

1. Introduction

Le programme de baccalauréat en économie a été mis sur pied au début des années 1960.

Conformément au calendrier général de la politique d'évaluation périodique des programmes (politique 2500-007) de l'Université de Sherbrooke, une démarche d'évaluation de ce programme a débuté à l'automne 2014.

2. Le comité d'évaluation du programme

Pour mener à bien cet exercice, la Faculté a constitué un comité d'évaluation périodique (CEP) composé du directeur des études de 1^{er} cycle (agissant à titre de président du CEP), de trois professeurs réguliers du programme, d'un chargé de cours enseignant dans le programme, d'un étudiant inscrit au programme parlant au nom des étudiants du programme à titre de président du REEUS, d'un professeur externe au programme, d'un professionnel du milieu, d'une professionnelle en évaluation de programme, d'une ressource externe aidant à la rédaction du rapport ainsi que de la vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes.

Voici la liste des personnes ayant fait partie du CEP à un moment ou l'autre :

- Mme Valérie Vierstraete, professeure à la Faculté d'administration, directrice du département d'économique et intervenant dans le programme;
- M. Martino Pelli, professeur à la Faculté d'administration rattaché au Département d'économique;
- M. Jonathan Goyette, professeur à la Faculté d'administration rattaché au département d'économique;
- M. David Dupuis, chargé de cours à la Faculté d'administration intervenant dans le programme;
- M. Eric Bellehumeur, représentant le Service des stages et du placement de l'Université de Sherbrooke;
- M. Mario Lavallée, professeur à la Faculté d'administration rattaché au département de finance agissant à titre de membre externe au programme;
- M. Abdelouahab Mekki-Berrada, directeur des études de 1^{er} cycle à la Faculté d'administration et agissant à titre de président du CEP;
- Mme Chantale Tremblay, conseillère en évaluation de programmes au SEPP;
- M. Maxime Leclair, membre externe en appui à la rédaction du rapport;
- Mme Anne Mathieu, vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes de la Faculté d'administration.
- M. Philippe Jacques, étudiant au baccalauréat en économie et membre du REEUS

3. Le processus d'auto-évaluation

L'exercice a consisté à juger de la pertinence du programme aux plans scientifique, social, systémique et institutionnel et de sa qualité ainsi qu'à répondre à une série de questions facultaires et institutionnelles. Ces analyses faites

essentiellement à partir des données disponibles et celles qui ont été collectées, ont permis de cerner les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme.

Suite aux échanges des membres du CEP, quatre thématiques principales ont été retenues comme étant évocatrices des préoccupations à prendre en considération en vue d'améliorer ce programme.

Il s'agit 1) du positionnement du baccalauréat en économique, 2) de la persévérance aux études, 3) du profil de sortie des étudiantes et étudiants du baccalauréat en économique et 4) de l'offre d'activités dispensées dans ce programme.

En effet, le positionnement du baccalauréat en économique ne semble pas suffisamment clair pour être communiqué adéquatement aux clientèles étudiantes ainsi qu'aux autres personnes gravitant autour du programme (SSP, direction du programme, des étudiantes et des étudiants).

La recommandation qui émane associée à cette problématique serait de **souligner le caractère appliqué du baccalauréat en économique.**

La seconde thématique porte sur la persévérance aux études. Les membres du CEP ont constaté que cela constitue une préoccupation qu'il faut adresser. Pour remédier à l'attrition importante notée dans le programme, la recommandation est de **redéfinir la place des mathématiques à l'entrée** et dans le cursus de formation du baccalauréat en économique et de **travailler de concert avec le SSP** pour bonifier l'offre de stages et rendre plus attrayant ce régime auprès des clientèles étudiantes.

La troisième thématique retenue par le CEP touche au profil de sortie des étudiantes et étudiants du baccalauréat en économique. Pour répondre à cette préoccupation, le CEP propose de **déployer une offre de cours qui renforce le positionnement du programme.**

La quatrième thématique retenue touche à l'offre d'activités pédagogiques qui est variable et crée beaucoup d'insatisfaction. Pour aborder cette préoccupation, la recommandation du CEP est **d'assurer une offre de cours fixe/stable** auprès des personnes touchées (i.e., étudiantes, personnel enseignant, personnel administratif).

La dernière thématique réfère aux ressources mises à la disposition du programme. Pour aborder cette préoccupation, la recommandation du CEP est

d'améliorer les ressources matérielles et humaines mises à la disposition du programme.

Le rapport produit par les membres du CEP, accompagné de recommandations énoncées ci-dessus, fut par la suite soumis à deux évaluateurs externes que sont les professeurs Philip Merrigan de l'Université du Québec à Montréal (E1) et Benoît Dostie (E2) des HEC.

4. L'évaluation externe

Les experts ont visité la Faculté d'administration les 21 et 22 mars 2016. Après avoir été accueilli par le directeur Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes (SEPP) qui a précisé les attentes à leur égard, les évaluateurs externes ont été invités à rencontrer les membres de la direction de la Faculté afin d'obtenir des réponses à certaines préoccupations qu'ils pouvaient avoir. Cette rencontre fut suivie d'une visite des locaux et laboratoires de la faculté, d'une rencontre avec les membres du CEP, suivie d'une rencontre avec un groupe d'étudiants inscrits ou ayant complété le programme. Finalement, une rencontre s'est tenue en présence du corps enseignant du programme. Les rapports des évaluateurs externes ont été transmis au doyen de la Faculté d'administration le 30 mars 2016.

De façon globale, les évaluateurs externes jugent que la démarche d'autoévaluation a été faite avec beaucoup de professionnalisme, que le rapport est complet et de très grande qualité. Ils estiment que le programme a sa place.

Les évaluateurs externes estiment qu'il n'y a pas assez d'inscrits au baccalauréat en économique mais que plusieurs autres programmes montrent des inscriptions en baisse. Ils font valoir que la dimension appliquée du programme notamment par l'accès au régime coopératif du programme n'est pas suffisamment exploitée ni mise en exergue alors que cela constitue une force et la spécificité du programme.

Suite à la visite des experts, les recommandations émises par les experts ont été rapportées aux membres du CEP, lesquels ont précisé les recommandations à retenir. Les recommandations finales sont présentées dans la section suivante.

5. Recommandations finales

RECOMMANDATION 1 : Souligner le caractère appliqué du baccalauréat en économique.

RECOMMANDATION 2 : Redéfinir la place des mathématiques à l'entrée et dans le cursus de formation des étudiants du programme.

RECOMMANDATION 3 : Déployer une offre de cours qui renforce le positionnement du programme et réponde au profil de sortie attendu des employeurs.

RECOMMANDATION 4 : Assurer une offre de formation stable.

RECOMMANDATION 5 : Améliorer les ressources matérielles et humaines mises à la disposition du programme.

Le rapport final d'évaluation a reçu l'approbation du conseil de faculté le 18 mai 2016.

6. Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de l'École de gestion lors de sa séance du 18 mai 2016.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en octobre 2017. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en économique ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 25 janvier 2017.

Lors de sa réunion du 8 février 2017, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en économique.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes